REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ARMP

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°317/2022

A L'ENTREPRISE IWC

Après avoir reçu le contrat du marché n° 008/AON/007/PROGOU/B.U/VSP/2020, conclu avec la Province du Bas-Uélé pour un montant total hors taxe de Francs Congolais sept cent quarante-huit millions sept cent trente-un mille trois cent quarante-six, cinquante-cinq centimes (CDF 748.731.346,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 5.241.119,42 (Francs Congolais cinq millions deux cent quarante-un mille cent dixneuf, quarante-deux centimes).

Fait à Kinshasa, le 26/10/2022.

Pour servir et vatoi

Directeur Administratif et Financier ai BATAMBA BAFENDA Micheline et valor en de droit

Raymond M.L YUMBA Directedr Général a.i